

ERASMUS+

en Fédération Wallonie-Bruxelles

www.erasmusplus-fr.be

Partenariats stratégiques en réponse à la pandémie du COVID-19 (Guide du Programme Erasmus+ 2020)

- *AC226: Partenariats pour la préparation à l'éducation numérique*
 - *AC227: Partenariats pour la créativité*

Webinar enregistré le 18 septembre 2020

DE QUOI S'AGIT-IL?

- **En réponse à la crise du Covid-19, 2 Appels, en Action-clé 2, pour des candidatures à un Partenariat stratégique**
- Il s'agit d'Appels sur un **thème spécifique**:
 - *Préparation à l'éducation numérique (AC226)*
 - *Les compétences créatives (AC227)*
- Selon l'Appel, **seuls certains secteurs** de l'éducation et de la formation sont éligibles
- Echéance: le **29 octobre 2020**, à 12h00 (heure de Bruxelles) pour des projets de 12 à 24 mois *débutant entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2021*

QUELS SONT LES PROJETS SOUTENUS?

PARTENARIATS POUR LA PREPARATION A L'EDUCATION NUMERIQUE (AC226)

Secteurs concernés: enseignement scolaire, éducation et formation professionnelle et enseignement supérieur

- > **Renforcer la capacité des établissements** d'enseignement et de formation à **fournir une éducation numérique** de *haute qualité* et *inclusive*, notamment :
- en renforçant les capacités des acteurs de l'éducation et de la formation pour mettre œuvre *l'enseignement et l'apprentissage en ligne, mixtes et à distance*;
 - en développant les *compétences pédagogiques numériques* du personnel éducatif ;
 - en promouvant *l'utilisation de ressources et outils en ligne innovants*.

Les partenariats encourageront **la mise en réseau** d'établissements partout dans l'UE, **le partage des ressources** et de l'expertise, et, **la collaboration avec des fournisseurs de technologies numériques et des experts en technologies de l'enseignement**.

PARTENARIATS POUR LA CREATIVITE (AC227)

Secteurs concernés: jeunesse, enseignement scolaire et éducation des adultes

- > **Mobiliser les organisations** actives dans les domaines de *l'éducation formelle, informelle et non formelle*, ainsi que celles appartenant aux *secteurs de la création et de la culture*, afin de **stimuler la conscience européenne et de donner aux générations actuelles et futures** les moyens de devenir des **innovateurs performants dans leur environnement local**.

Autres objectifs soutenus:

- Doter les jeunes et les adultes des **compétences** nécessaires pour trouver des **solutions créatives dans des contextes critiques**.
- Stimuler les **compétences qui renforcent la créativité ainsi que l'animation socio-éducative**, contribuant ainsi à la reprise des secteurs de la culture et de la création.

L'accent est mis sur la créativité, la citoyenneté européenne et la conscience culturelle, ainsi que l'inclusion sociale par les arts et le dialogue interculturel.

Cette *coopération intersectorielle* aidera les secteurs de la culture et de la création dans le cadre d'une reprise verte et numérique.

DEUX TYPES DE PARTENARIATS CONCERNES PAR CET APPEL

ECHANGE DE BONNES PRATIQUES

Objectifs principaux

Développer et renforcer des **réseaux**
Accroître la capacité des organisations à **coopérer** au niveau international
Partager et confronter des idées/pratiques/méthodes

Résultats attendus

Résultats tangibles et/ou intangibles (à disséminer)

Impact attendu

Impact au niveau des **organisations** participantes

INNOVATION

Développer des **productions innovantes**
ET/OU s'engager dans des activités intensives de **diffusion et d'exploitation** de produits existants et nouveaux ou d'idées novatrices

« **Productions intellectuelles** » : tangibles, innovantes, transférables (à disséminer intensément)

Exemple: référentiel, cours, plateforme d'apprentissage, étude, ...

Impact « systémique » **au-delà des organisations** participantes

QUI PEUT PARTICIPER? (1)

Pays programmes :
Coordinateur

- 27 pays UE + 1 (Brexit)
- Norvège, Liechtenstein, Islande, FYROM (Macédoine), Turquie, Serbie

Pays partenaires

- Reste du monde (dont la Suisse)
- Critère d'exclusion: il est indispensable de démontrer une valeur ajoutée au projet



Minimum **3** partenaires de **3 pays programmes** différents

QUI PEUT PARTICIPER? (2)

Tout organisme actif dans le domaine de l'éducation ou de la formation (public ou privé):

- Établissements d'enseignement
- Asbl, ONG
- Entreprises
- Communes, provinces
- Partenaires sociaux
- Centre de recherche ou de formation
- Centres culturels, bibliothèques
- Etc.

Concernant les Partenariats pour la créativité: *l'appel est ouvert en particulier aux organisations actives dans les secteurs de la culture et de la création*

- ➔ Le candidat doit être un organisme avec une **existence juridique**
- ➔ Les établissements d'enseignement supérieur des pays Programme doivent avoir la Charte Erasmus

PRIORITES AUXQUELLES LE PROJET DOIT REpondre

- **Le projet doit répondre à l'une des priorités de l'Appel où le candidat pose sa candidature.** Les propositions qui ne ciblent pas au moins une priorité de l'action ne seront pas financées
- En outre, les projets peuvent également se concentrer sur d'autres priorités horizontales ou sectorielles définies dans le Guide du Programme (pages 110-114)

PRIORITES: Partenariats pour la préparation à l'éducation numérique (AC226)



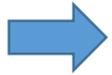
Pratiques innovantes à l'ère numérique: *le programme Erasmus+ soutiendra l'adoption de technologies numériques et de pédagogies innovantes et ouvertes dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport*

- **Promotion de l'égalité** entre les hommes et les femmes et prise en considération des différences **en matière d'accès et d'utilisation par les groupes sous-représentés**
- **Utilisation des cadres européens sur les compétences numériques** des éducateurs, des citoyens et des organisations, y compris le développement et l'utilisation de ressources éducatives libres, de manuels scolaires libres et de logiciels éducatifs libres et gratuits
- **Méthodes et outils innovants** pour l'enseignement, la formation, l'apprentissage et l'évaluation en tant que **moteurs des progrès dans l'apprentissage tout au long de la vie**



Priorité aux actions qui contribueront à **renforcer la préparation à l'éducation numérique et à atténuer les effets de la crise due au Covid-19** sur certains des secteurs les plus touchés.

PRIORITES: Partenariats pour la créativité (AC227)



Développement des compétences et inclusion par la créativité et les arts

Priorités aux activités éducatives et à l'apprentissage tout au long de la vie, à l'apprentissage informel et non formel, ainsi qu'à l'animation socio-éducative (y compris numérique), **avec une composante culturelle et créative:**

- pour aider les jeunes générations et les professionnels à **acquérir des aptitudes et des compétences (y compris numériques), qui renforcent la créativité dans l'éducation,**
- **pour stimuler** la qualité, l'innovation et la reconnaissance de **l'animation socio-éducative** qui soutient le potentiel créatif des jeunes, contribuant ainsi à la résilience des secteurs de la culture et de la création.



La priorité sera accordée à des actions susceptibles de **contribuer à la création d'emplois, au développement durable et à l'inclusion sociale par les arts**, en soutenant des **approches innovantes du dialogue participatif et interculturel** qui **mettent en lien des acteurs** de l'éducation, de la formation et de la jeunesse avec des organisations des secteurs de la culture et de la création.

TYPES D'ACTIVITES

- **Diversité des activités** possibles: échange de pratiques, coopération au niveau international, renforcement des capacités des organismes participants et/ou conception de livrables innovants de haute qualité.
Pour inspiration, voir la liste d'activités thématiques de chacun des 2 Appels (Guide du programme, page 125 de la version française)
- Importance de la **coopération virtuelle**, surtout dans le contexte du COVID-19, pour collaborer avant, pendant et après les activités liées aux projets
 - [eTwinning](#), [School Education Gateway](#), [EPALE](#)
- Possibilité d'organiser également des **activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation transnationales**, pour autant qu'elles apportent une valeur ajoutée à la réalisation des objectifs du projet

Mobilité mixte des apprenants	Pour tous
Échanges de groupes d'élèves de courte durée	Enseignement scolaire, EFP
Programmes d'études intensifs	Enseignement supérieur
Mobilité d'étude de longue durée pour des élèves	Enseignement scolaire
Missions d'enseignement ou de formation de longue durée	Pour tous
Événements conjoints de formation du personnel de courte durée	Pour tous

FINANCEMENT : FORFAITS

Gestion & mise en œuvre	500€/mois coordinateur; 250€/mois partenaires (max 2.750€/mois)	
Réunions transnationales	575€ ou 760€/participant/réunion selon la distance	
Coûts exceptionnels		
Achat de biens et services	75% des frais éligibles (max 50.000 €)	
Voyages coûteux	80 % des coûts éligibles si forfait classique insuffisant	
Besoins spécifiques	100% des frais éligibles	
Mobilités d'apprentissage	Frais de voyage	De 20 € à 1500 €, sur base de la distance
	Frais de séjour	Selon le type d'activité de mobilité, par jour/pays
	Soutien linguistique	150€/participant, mobilités de + de 2 mois
Productions intellectuelles	Par jour de travail, selon la catégorie de personnel et le pays	
Événement multiplicateur	100€/participant local; 200€/participant international (max 30.000 €)	

- **Contribution** aux coûts
- **Proportionnel** au projet : en fonction des activités et des résultats escomptés
- **Coordinateur signe la convention** et reçoit l'ensemble du financement
- **Maximum 300.000 €** pour les projets d'une durée de 24 mois

CONCRETEMENT, COMMENT CANDIDATER?

Attention ! Un même consortium ne peut soumettre qu'une seule demande par date limite et à une seule agence nationale

- **Lisez attentivement** la partie du [Guide du Programme](#) Erasmus+ consacrée à ces 2 Appels (page 123 à 140)
- Créez votre [EU Login](#) et faites les démarches pour [disposer d'un code OID](#) qui permettra de vous identifier en tant qu'organisme participant au programme Erasmus+
- Connectez vous, grâce à votre EU Login, pour accéder au [formulaire de candidature](#) pour l'Appel et le secteur qui vous intéresse
- Consultez les [outils d'aide à la candidature](#) disponibles sur notre site web

DATE LIMITE POUR LES CANDIDATURES



29 octobre 2020 à 12h00 (midi, heure de Bruxelles) auprès de l'AEF-Europe pour les candidats dépendants de la FWB

- **Les résultats** seront communiqués en **février 2021**

Pour toute question:

communication@aef-europe.be

OU

partenariat@aef-europe.be



Plus d'infos?

www.erasmusplus-fr.be

Inscrivez-vous à notre [newsletter](#)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[Instagram](#)